

[English follows]

POLITIQUE EN MATIÈRE D'IA – COMICCON DE MONTRÉAL

Le Comiccon de Montréal croit en l'authenticité de la créativité humaine. Notre événement célèbre les perspectives uniques que seuls les créateurs humains, forts de leurs expériences vécues, de leur sensibilité émotionnelle et de leurs nuances culturelles, peuvent apporter à l'expression créative. En conséquence, nous nous engageons à soutenir et à mettre en valeur les créations produites par des humains, ce qui inclut notamment les dessinateurs, les coloristes, les auteurs, les acteurs, les réalisateurs, les peintres, les sculpteurs et les musiciens.

Le Comiccon de Montréal a mis en œuvre cette politique en mars 2022. Celle-ci est intégrée à notre guide de l'exposant et à d'autres documents internes.

CRÉATIONS INTERDITES

Afin de respecter cet engagement, les exposants, les invités, les conférenciers et les autres personnes contribuant à l'événement doivent veiller à ce que les créations exposées, vendues, réalisées ou promues soient entièrement issues de la créativité humaine.

Les créations conçues entièrement ou en grande partie au moyen d'outils ou d'algorithmes d'intelligence artificielle (IA) générative, notamment des outils de conversion de texte en image, des outils de composition musicale, des outils de rédaction ou des outils de génération de code, sont strictement interdites (« créations interdites »).

Par « créations interdites », nous entendons notamment :

- les visuels (images, graphiques, contenus vidéo ou animations) créés principalement au moyen d'outils de génération d'images par IA;
- les livres, les magazines, les *comic books*, les bandes dessinées ou les documents écrits dans lesquels les textes et/ou les illustrations ont été générés par l'IA;
- la musique, les fichiers audio ou les paysages sonores générés par l'IA;
- les codes générés par l'IA vendus, exposés ou promus comme des logiciels ou des outils originaux.

Outre la salle d'exposition, toute programmation, conférence ou présentation utilisant, promouvant, soutenant ou encourageant des contenus créatifs générés par l'IA est formellement interdite.

UTILISATIONS AUTORISÉES DES OUTILS D'IA

Il importe de préciser que cette politique n'interdit pas l'utilisation d'outils qui offrent une aide légère et non créative (correcteurs orthographiques, filtres photo de base, outils d'amélioration de la qualité des images ou autres outils de production similaires).

Les créations produites à l'aide de ces outils sont autorisées à condition que le processus créatif principal demeure le fruit du travail humain.

Bien que le Comiccon de Montréal reconnaisse la valeur de l'IA dans plusieurs contextes, notamment dans le cadre de ses propres opérations internes, il choisit de soutenir fermement les créateurs humains en ce qui concerne l'expression créative présentée lors de ses événements.

NON-RESPECT DE CETTE POLITIQUE

Tout exposant qui enfreint la présente politique sera tenu de retirer immédiatement les créations interdites de son espace. Il pourrait également être expulsé de l'événement et sa participation aux éditions futures du Comiccon de Montréal et à d'autres événements connexes pourrait lui être refusée.

Tout conférencier invité ou participant à une conférence qui enfreint la présente politique pourrait être retiré de la programmation. Sa participation aux éditions futures du Comiccon de Montréal et à d'autres événements connexes pourrait également lui être refusée.

SIGNALEMENT DE CRÉATIONS PRÉSUMÉES INTERDITES

Si un visiteur soupçonne qu'un exposant, un invité, un conférencier ou tout autre participant a utilisé l'IA générative pour concevoir une création présentée lors de l'événement, il peut le signaler directement au Comiccon de Montréal en envoyant un courriel à ia-ai@montrealcomiccon.com, en prenant soin d'indiquer :

- le nom et le numéro du kiosque;
- une photo de la création suspecte;
- le nom de la conférence, la date, l'heure et le numéro de salle s'il s'agit d'un élément de la programmation.

Les visiteurs ne doivent pas approcher les exposants, les artistes ou les conférenciers directement. Il peut être difficile de déterminer si une création est issue de l'IA générative. Un examen interne est donc nécessaire.

Nous déconseillons fortement de publier des accusations sur les médias sociaux ou d'autres plateformes publiques sans vérification préalable par le Comiccon de Montréal. Les accusations publiques faites sans preuves fondées peuvent être considérées comme du harcèlement en vertu de notre politique en matière de harcèlement.

Veuillez noter que le Comiccon de Montréal examinera uniquement les plaintes relatives aux créations présentées lors de ses événements ou aux créations utilisées pour promouvoir une participation à ses

événements. Les plaintes concernant des créations présentées à d'autres événements ou sur des plateformes externes sans rapport avec le Comiccon de Montréal ne seront pas prises en considération.

Pour toute question au sujet de cette politique, veuillez envoyer un courriel à ia-ai@montrealcomiccon.com.

MONTREAL COMICCON AI POLICY

At Montreal Comiccon, we believe in the authenticity of human creativity. Our event celebrates unique perspectives that only human creators with lived experiences, emotional sensitivity, and cultural nuances can bring to creative expression. Accordingly, we are committed to supporting and showcasing creative works produced by humans, including (but not limited to) pencillers, inkers, colourists, writers, actors, directors, painters, sculptors, and musicians.

Montreal Comiccon had implemented this policy put forth in March 2022, and it is incorporated into our Exhibitor Guide and other internal documentation.

PROHIBITED WORKS

To uphold this commitment, all exhibitors, guests, panelists, and other contributors must ensure that all displayed, performed, promoted, or sold products are created through human skill and creativity.

Works that have been wholly or substantially generated using generative artificial intelligence (AI) tools or algorithms—including, but not limited to, text-to-image tools, AI music composition tools, AI-assisted writing tools or code generation tools—are strictly prohibited (“Prohibited Works”).

Examples of Prohibited Works include, but are not limited to:

- Visual artwork (including images, graphics, video content, or animations) primarily created using AI image-generation tools;
- Books, magazines, comics, or written materials where the text and/or illustrations were produced using AI tools;
- Music, audio, or soundscapes generated by AI;
- AI-generated code sold, displayed, or promoted as original software or tools.

In addition to the exhibition hall floor, any programming, panels, talks, or presentations that utilize, promote, support, or encourage AI-generated creative content are expressly prohibited.

PERMITTED USES OF AI-ASSISTED TOOLS

For clarity, this policy does not prohibit the use of tools that provide minor, non-creative assistance, such as spell-checkers, grammar tools, basic photo filters, image upscalers, accessibility tools, or similar production aids.

Works that have been created using such tools are permitted provided that the core creative process, authorship, and decision-making remain human-driven.

While Montreal Comiccon recognizes the value of AI in many contexts, including within our own internal operations, we choose to stand firmly with human creators when it comes to creative expression presented at our events.

VIOLATIONS

Any exhibitor found in violation of this Policy may be required to immediately remove the Prohibited Works and may be disqualified from participation at Montreal Comiccon and related events.

Any guest speaker or panel participant found in violation may be removed from programming and may be disqualified from future presenting opportunities at Montreal Comiccon and related events.

REPORTING SUSPECTED PROHIBITED WORKS

If an attendee suspects that an exhibitor, guest, panelist, or other contributor has used generative AI for a work presented at the event, the concern must be reported directly to Montreal Comiccon by emailing ja-ai@montrealcomiccon.com.

Reports should include, where applicable:

- Booth name and booth number;
- A photo of the suspected work;
- Or, for programming, the panel name, date, time, and room.

Attendees must not approach exhibitors, artists, or panelists directly. Determining whether a work involves generative AI can be complex and requires internal review.

We strongly discourage posting accusations on social media or other public platforms without verification by Montreal Comiccon. Public accusations made without substantiated evidence may be considered harassment under our Harassment Policy.

Please note that Montreal Comiccon will only review complaints related to works presented at our events or works used to promote participation in our events. Complaints regarding works shown at other events or on external platforms unrelated to Montreal Comiccon will not be considered.

For any questions regarding this Policy, please send an email to ia-ai@montrealcomiccon.com.